

L'INFORMATEUR MASSONNAIS

DÉCEMBRE À FÉVRIER | volume 6 - numéro 1

Beaucoup
passionnément
... à la folie!

LES SPLENDEURS DE L'HIVER!



ADMINISTRATION & COMMUNICATIONS

Pages 2 et 3

URBANISME & ENVIRONNEMENT

Pages 4 et 5

TRAVAUX PUBLICS & SÉCURITÉ

Page 6 et 7

LOISIRS, ÉVÉNEMENTS & CULTURE

Page 8 à 11

NOUVELLES DE VOS ORGANISMES

Pages 12 à 15

PRENEZ NOTE!

VIRAGE **VERT** :
DERNIÈRE ÉDITION
PAPIER DE
L'INFORMATEUR
MASSONNAIS!

Page 2



Mot de la mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une autre année tire à sa fin et la période des fêtes est un moment propice pour effectuer un bilan de nos réalisations et se fixer de nouveaux objectifs. L'année 2019 a été riche en accomplissements. Le conseil municipal est fier d'avoir réussi à consolider les travaux majeurs de réfection du chemin Guénette et d'avoir adopté un Plan directeur des parcs et sentiers qui nous guidera dans nos aménagements futurs. Sans oublier l'installation de nouvelles structures de jeux dans le parc Édouard-Masson, l'accueil d'un marché public fort apprécié, la mise en ligne de notre tout nouveau site Web ainsi que la mise à jour de notre Plan de sécurité civile.

En cette fin d'année, nous tenons également à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent sans compter, afin de faire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson une Ville où il fait bon vivre et où l'esprit de communauté rayonne. Votre apport est essentiel à la richesse de notre collectivité!

Notre paysage s'est tapissé peu à peu de neige nécessitant ainsi la reprise de nos activités de déneigement. Afin de nous orienter et intervenir de façon plus efficiente sur notre territoire ainsi que par souci de préservation environnementale, nous sommes ravis de vous annoncer que la Ville adoptera sa toute première Politique de déneigement écoresponsable.

Qui dit temps froid au lac Masson dit également aménagement de notre précieuse patinoire naturelle! Nos équipes travailleront sans relâche dans les prochaines semaines pour que vous puissiez profiter le plus rapidement possible de notre circuit glacé tant convoité sur le lac. Surveillez la programmation complète de Lac Masson en Fête qui sera distribuée prochainement. Nous vous réservons des activités originales et colorées qui sauront assurément plaire aux petits comme aux grands.

Savourez chaque instant de cette période de réjouissance pour faire le plein d'énergie et vous ressourcer. En terminant, en mon nom et celui du conseil, je vous souhaite un merveilleux temps de fêtes. Profitez de cette période pour échanger et vivre des moments précieux entourés de vos proches.



Gisèle Dicaire

Mairesse et présidente
de l'Agglomération de
Sainte-Marguerite-Estérel

450 228-2543, poste 227

gdicaire@lacmasson.com



VIRAGE VERT : DERNIÈRE ÉDITION PAPIER

La Ville souhaite réduire son empreinte écologique ainsi que les coûts d'impression liés à l'Informateur Massonais. Les prochaines éditions seront donc publiées sur notre site Web au www.lacmasson.com,

sous la section [Ma ville](#) | [Bulletin municipal](#) et sur notre page Facebook. De plus, quelques copies papier seront disponibles dans les boîtes jaunes près des boîtes postales, ainsi qu'à la bibliothèque et l'hôtel de ville.



TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA VILLE

Le samedi 7 septembre a eu lieu la 37^e édition du tournoi de golf de la Ville au Club de Golf Alpine situé à Sainte-Adèle. L'événement a connu un grand succès et nous a permis d'amasser près de **11 000 \$ au profit des organismes**. Nous tenons à remercier chaleureusement les soixante commanditaires, ainsi que les bénévoles, les organismes et les participants qui se sont impliqués lors de cet événement-bénéfice.



MARIAGE ET UNION CIVILE

Vous désirez vous marier ou vous unir civilement ?

La mairesse, madame Gisèle Dicaire, est autorisée à célébrer les mariages et unions civiles soit par une célébration à l'hôtel de ville ou sur une propriété située sur le territoire de la Ville. Nous vous invitons à lui transmettre directement vos demandes.

gdicaire@lacmasson.com

450 228-2543, poste 227



OPÉRATION NEZ ROUGE 2019

WWW.OPERATIONNEZROUGE.COM

**1 855 317-6444 ou
1 866 DESJARDINS**

29 et 30 NOVEMBRE

**5, 6, 7, 12, 13, 14, 19, 20, 21,
26, 27, 28 et 31 DÉCEMBRE**

CETTE ANNÉE, DEVIENS BÉNÉVOLE!

Société de l'assurance
automobile
Québec



Opération
Nez rouge
Pays-d'en-Haut

Desjardins



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les bureaux administratifs municipaux seront fermés au public pour la période des fêtes, du dimanche 22 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 inclusivement. L'hôtel de ville, la bibliothèque, le garage municipal, ainsi que l'écocentre seront fermés.

Le centre de conditionnement physique sera ouvert, selon les disponibilités offertes par les bénévoles responsables. Veuillez vous référer à l'horaire affiché sur place.

Joyeuses fêtes à tous !

OFFRES D'EMPLOI – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'adresse loisirs@lacmasson.com, avant le 24 février 2020.

Visitez le www.lacmasson.com pour prendre connaissance de l'ensemble des exigences requises pour les emplois ci-dessous.

AIDE-COORDONNATEUR (TRICE) :

Fonction principale d'animateur. Assister la coordonnatrice du camp de jour dans ses fonctions. Détenir son DAFA*.

Début : mi-juin, durée 9 semaines, 40 h, du lundi au vendredi

ANIMATEURS (TRICES) :

Encadrer et animer des groupes de jeunes.

Détenir son DAFA*.

Début : 29 juin, durée 8 semaines, 40 h, du lundi au vendredi

ANIMATEURS (TRICES) ET RESPONSABLES DU SERVICE DE GARDE :

Encadrer et animer des groupes de jeunes avant et/ou après les heures du camp de jour. Détenir son DAFA*.

Début : 29 juin, durée 8 semaines, jusqu'à 30 h, du lundi au vendredi



Inscription à la formation : 3 février au 3 avril • Coût : 90 \$ • Information : 450 227-2669

* DAFA : Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

DATES : VERSEMENTS DE TAXES 2020

- > 1^{er} versement : 5 mars 2020
- > 2^e versement : 9 juillet 2020
- > 3^e versement : 3 septembre 2020
- > 4^e versement : 5 novembre 2020

SÉANCES DU CONSEIL

Prochaine séance : Lundi 16 décembre 2019, 19 h

Séances du conseil 2020

20 janvier	20 avril	20 juillet	19 octobre
17 février	19 mai	17 août	16 novembre
16 mars	15 juin	21 septembre	21 décembre

Vous trouverez le calendrier complet des séances et les procès-verbaux sur notre site Web www.lacmasson.com, sous la section [Ma ville](#) | [Séances du conseil](#).

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, informez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour savoir si un permis est nécessaire. Un simple appel peut vous sauver bien des tracas, puisque l'objectif est avant tout de valider la conformité de votre projet. Vérifiez également si vous êtes situés dans la zone de PIIA du village, une zone dans laquelle l'architecture est contrôlée. Joignons nos efforts, afin d'embellir notre noyau villageois!

450 228-2543, poste 232
sec-urb@lacmasson.com



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

LES ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES SONT PERMIS ENTRE LE 1^{ER} OCTOBRE D'UNE ANNÉE ET LE 15 MAI DE L'ANNÉE SUIVANTE.

Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme de toile tissée ou de panneaux peints démontables et être conçues à cette fin. De plus, vos abris doivent être localisés à un minimum de 2 mètres des lignes avant, arrière ou latérales de votre propriété et à 15 mètres de la ligne des hautes eaux des emplacements riverains (lac, cours d'eau, milieu humide).

ÉCOCENTRE

245, chemin Masson
(GARAGE MUNICIPAL)
450 228-2444, poste 2



**HEURES D'OUVERTURE DE NOVEMBRE À AVRIL :
Mardi, jeudi et samedi, de 8 h à 16 h**

L'écocentre permet aux citoyens de se départir de leurs matières récupérables, réutilisables ou valorisables. On y retrouve, entre autres, des dépôts pour la récupération des résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, piles, batteries, solvants, pesticides, etc.). Les citoyens doivent y déposer manuellement leurs matières dans les différents contenants identifiés par catégorie. Par la suite, celles-ci sont expédiées vers des recycleurs spécialisés. Plusieurs produits peuvent être récupérés (pneus sans jantes, électroniques, huiles usées, etc.). N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information.



COLLECTES 2020

À partir de janvier, vendredi rime avec **recyclage** !

En effet, les Massonnais qui avaient l'habitude de placer leur bac de recyclage le lundi matin, seront invités à partir de janvier 2020, à placer leur bac de recyclage en bordure de rue un vendredi sur deux, avant 7 h, en alternance avec leur bac à déchets.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site Web de la Ville : www.lacmasson.com, sous la section [Services aux citoyens | Collectes](#).

Astuces

Placez votre calendrier bien en vue pour ne manquer aucune collecte ou encore, entrez les dates récurrentes dans votre agenda électronique!

Collecte

1 855 PDH-RECYC • 450 229-8052
• infocollecte@mrcpdh.org

Information :

lespaysdenhautrecyclent.com

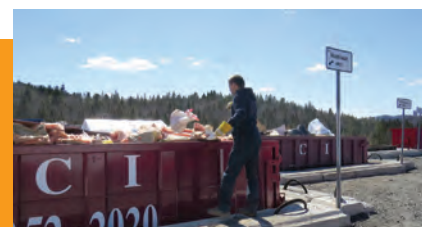


Bac de recyclage et bac à déchets collectés en alternance les VENDREDIS



RACCORDEMENT DES SENTIERS DU GALAIS AUX SENTIERS D'ESTÉREL

La Ville poursuit son travail pour raccorder ses sentiers à ceux d'Estérel. Les services d'une firme environnementale ont été retenus pour caractériser le site et déposer une demande de certificat d'autorisation au ministère concerné. Le tout devrait être complété en juin 2020, ce qui nous permettra alors d'octroyer un contrat pour effectuer les travaux d'aménagement. Tous pourront donc en profiter, afin d'adopter de saines habitudes de vie et admirer la beauté de notre territoire.



CALENDRIER DES COLLECTES 2020-2021

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

- Recyclage (bac bleu)
- Organiques (bac brun)
Collecte aux deux semaines d'octobre à mai
- Déchets (bac noir)
- Encombrants
- Changement de journée de collecte

DÉCEMBRE 2019

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

⊗ La collecte du 25 est déplacée au 26 décembre.

2020

À COMPTER DU MOIS DE JANVIER
le bac de recyclage sera ramassé les VENDREDIS, en alternance avec le bac à déchets.

JANVIER 2020	FÉVRIER 2020	MARS 2020	AVRIL 2020
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11	9 10 11 12 13 14 15	8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18	16 17 18 19 20 21 22	15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25	23 24 25 26 27 28 29	22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31		29 30 31	26 27 28 29 30

⊗ ATTENTION dernière collecte de recyclage le lundi.

MAI 2020	JUIN 2020	JUILLET 2020	AOÛT 2020
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4	1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	2 3 4 5 6 7 1/8
3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	9 10 11 12 13 14 15
10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	16 17 18 19 20 21 22
17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	23 24 25 26 27 28 29
24/31 25 26 27 28 29 30	28 29 30	26 27 28 29 30 31	30 31

Déposez vos encombrants le jeudi 30 avril au soir,
le camion passera une seule fois sur votre rue le
vendredi 1^{er} mai.

Déposez vos encombrants le jeudi 9 juillet au soir,
le camion passera une seule fois sur votre rue le
vendredi 10 juillet.

SEPTEMBRE 2020	OCTOBRE 2020	NOVEMBRE 2020	DÉCEMBRE 2020
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5	1 2 3	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12	4 5 6 7 8 9 10	8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19	11 12 13 14 15 16 17	15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26	18 19 20 21 22 23 24	22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26
27 28 29 30	25 26 27 28 29 30 31	29 30	27 28 29 30 31

Déposez vos encombrants le jeudi 3 septembre au
soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le
vendredi 4 septembre.

Déposez vos encombrants le jeudi 1^{er} octobre au
soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le
vendredi 2 octobre.

⊗ Attention aucune collecte des déchets.
De novembre à avril, la collecte des déchets sera
réalisée une fois par mois.

⊗ Attention aucune collecte des déchets.
La collecte du 25 est reportée au 28 décembre
Une collecte supplémentaire de recyclage est
organisée le 31 décembre.

2021

JANVIER 2021	FÉVRIER 2021
D L M M J V S	D L M M J V S
1 2	1 2 3 4 5 6
3 4 5 6 7 8 9	7 8 9 10 11 12 13
10 11 12 13 14 15 16	14 15 16 17 18 19 20
17 18 19 20 21 22 23	21 22 23 24 25 26 27
24/31 25 26 27 28 29 30	28

⊗ La collecte de recyclage du vendredi 1^{er} est
reportée au 4 janvier.
⊗ Attention aucune collecte des déchets.

⊗ Attention aucune collecte des déchets

COLLECTE HIVERNALE DES DÉCHETS

De novembre à avril, la collecte des déchets sera réalisée **une fois par mois**.

Cette réduction des collectes vise notamment à :

- Réduire la quantité des déchets enfouis;
- Augmenter le tri des matières et l'utilisation des bacs de recyclage et de matières organiques;
- Limiter les camions pour diminuer les émissions de GES;
- Réaliser des économies de transport et de coûts de traitement.

Pour des collectes optimales, merci de disposer les bacs au chemin, la veille au soir, les roues orientées vers la maison.

Aucune matière excédentaire à côté des bacs ne sera ramassée.

INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329) ou 450 229-8052
infocollecte@mrcpdh.org

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT ÉCORESPONSABLE



Partageons les responsabilités des opérations de déneigement

Dès que des précipitations de 2,5 cm ou plus surviennent sur le territoire, les équipes affectées au déneigement sont déployées, selon des trajets prédéterminés (priorité accordée aux artères principales, intersections, noyau villageois). **Lorsque des opérations de déneigement sont effectuées dans votre rue, assurez-vous de déplacer votre véhicule et vos différents bacs sur votre terrain.**

En tant qu'usager du réseau routier ou résident, nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à adapter votre conduite selon les conditions routières. De plus, en réduisant votre vitesse, en respectant la signalisation et le travail des employés municipaux lors des activités de déneigement, vous facilitez les opérations, permettant ainsi de rétablir plus rapidement un niveau de fluidité et de sécurité acceptable sur le réseau routier.

Épandage de fondant et d'abrasif

Dans une perspective de développement durable, la Ville rationalise l'utilisation de fondant et d'abrasif. Durant une tempête de neige, peu ou pas d'abrasif ou de fondant sont utilisés. Ceux-ci sont plutôt appliqués lors du dernier nettoyage (après la tempête). L'épandage n'est donc pas systématique, mais effectué aux endroits qui doivent être sécurisés en priorité (arrêts, intersections, courbes, côtes, passages pour piétons, etc.). Par ailleurs, lors de situations particulières, comme un épisode de verglas, un épandage systématique est effectué pour des raisons de sécurité.

Lieux protégés

Pour des raisons environnementales, certains lieux sont protégés. Ainsi, aucun épandage de fondant, sauf en situation extrême, n'est fait dans les secteurs suivants : chemin Chertsey entre le chemin Masson et la rue des Trembles et près des cours d'eau.

Chaussée glissante sans précipitations

Soyez vigilants, par temps très froid (en dessous de -20 °C), les fondants sont peu efficaces. Si vous remarquez un endroit glissant et potentiellement dangereux, communiquez avec le Service des travaux publics au 450 228-2444, poste 2.

Accumulation de neige aux abords des terrains

Il est de votre responsabilité de déposer ou de faire déposer (dans le cas d'un déneigeur privé) la neige sur votre terrain et non dans l'emprise municipale (espace nécessaire pour le déneigement de la rue).

Par ailleurs, il est normal que des amas de neige se trouvent dans votre entrée, à la suite des opérations de déneigement. Bien que la Ville soit sensible aux inconvénients que ses opérations peuvent causer, celles-ci doivent être maintenues pour assurer la sécurité de tous.

Pour plus de détails sur la Politique de déneigement écoresponsable, **consultez notre site Web www.lacmasson.com, sous la section [Ma ville | Politiques et plans d'action](#).**



LE CHEMIN GUÉNETTE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ!

Des travaux majeurs ont été effectués sur le chemin Guénette, dont la réfection de la fondation de la chaussée, le remplacement de ponceaux, le profilage des fossés, l'asphaltage et le marquage de la chaussée. Nous tenons à remercier toute l'équipe du Service des travaux publics pour les efforts déployés! Nous vous remercions également pour votre collaboration durant l'ensemble des travaux.



LES CENDRES CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.



Comment vous en débarrasser?

Videz régulièrement les cendres du foyer et jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

- N'utilisez **jamais un aspirateur** pour ramasser les cendres chaudes.
- Les cendres chaudes dégagent du **monoxyde de carbone**; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs ainsi que toute autre matière combustible.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins **3 à 7 jours**.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Source : Ministère de la Sécurité publique

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS!

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS S'EST DOTÉ D'UNE NOUVELLE SOUFFLEUSE POUR AUGMENTER SON EFFICACITÉ DURANT LA SAISON HIVERNALE. IL A AUSSI REMPLACÉ DEUX CAMIONS 10 ROUES, AFIN DE RAFRAICHIR SA FLOTTE VÉHICULAIRE POUR LES QUATRE SAISONS.



LE PARE-ÉTINCELLES : UN BON OUTIL DE PRÉVENTION

L'installation d'un pare-étincelles sur votre foyer permet d'éviter que des étincelles ou des tisons ne se propagent aux espaces environnants. Il s'agit d'un bon outil pour prévenir les incendies de bâtiment.

Source : SOPFEU



RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI !

DÉCOUVREZ LES SOURCES DE POLLUTIONS.

- 1 Infiltrations d'eau, moisissures
- 2 Amiante présent dans les matériaux de construction
- 3 Moisissures, humidité et mauvaise ventilation
- 4 Émission de monoxyde de carbone par le véhicule
- 5 Fumée provenant de foyer ou de poêle à bois

- 6 Monoxyde de carbone émis par des appareils de combustion, fumée de tabac et de cannabis
- 7 Infiltration de radon

Québec.ca/air

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

LOISIRS, ÉVÉNEMENTS & CULTURE

PROGRAMMATION HIVER 2020

Activités sportives et récréatives

Les inscriptions doivent se faire **avant le jeudi 9 janvier 2020**.

INFORMATION ET INSCRIPTIONS : Par la poste, en personne à l'hôtel de ville, par courriel à loisirs@lacmasson.com ou par téléphone au **450 228-2543, poste 221**.

Formulaire d'inscription disponible au www.lacmasson.com, sous la section [Culture et loisirs](#) | [Inscription aux activités](#).

Notez que le paiement doit être fait avant le début des cours. Aucune taxe ne s'applique pour les enfants de 14 ans et moins sauf s'ils sont inscrits à un cours majoritairement composé d'adultes.

Non-résident (sauf Estérel et Entrelacs) : Ajout de 25 \$ à la tarification indiquée, à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale.

Modalités de remboursement des cours

Avant le début de l'activité :

Montant de l'inscription moins 15 \$ de frais d'administration.

1^{er} cours (que vous ayez participé ou non) : Montant de l'inscription moins une séance, moins 15 \$ de frais d'administration.

Après le 2^e cours : aucun remboursement, sauf si annulation pour raison médicale (attestation médicale exigée et frais d'administration de 15 \$ et frais correspondant aux séances passées, que vous ayez participé ou non à ces séances).

Si un cours doit être annulé par la Ville :

100% du montant d'inscription sera remboursé.

ATELIER DE CONFECTION ARTISANALE DE CHOCOLAT | COURS INTERMUNICIPAL

Tout le matériel est fourni par la chocolatière et vous repartez avec vos créations ! Confection de chocolat sous la thématique St-Valentin. Présenté par Mélanie Beaulieu, chocolatière de Chocolat Smilly.



Places limitées! Âge minimum de 6 ans



Samedi 8 février, 10 h à 12 h



Adultes 25 \$ + tx | Duo parents-enfants 35 \$ + tx
Enfant supplémentaire : 10 \$



Cuisine de l'hôtel de ville



514 895-1529

Les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont invités à participer aux activités de Culture et Loisirs Entrelacs sans frais supplémentaires.

Consultez la programmation complète :

www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs

Heures de bureau :

Mardi et jeudi, 10 h à 12 h

cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

Information : 450 228-8500



YOGA POUR TOUS | COURS INTERMUNICIPAL

Niveau débutant à intermédiaire. Matériel requis : Tapis de yoga



Adultes (*Bienvenue aux enfants*)



15 janvier au 27 mars | relâche le 4, 5 et 6 mars



Mercredi, 18 h à 19 h | avec Âtma
Jeudi, 11 h à 12 h | avec Annick Messier **DÉBUTANT**
Vendredi, 11 h à 12 h | avec Annick Messier



85 \$ + tx [ou 170 \$ + tx 2x par semaine]



Hôtel de ville

YOGA 50 + | COURS INTERMUNICIPAL

Professeure : Annick Messier. Matériel requis : Tapis de yoga



Adultes 50 ans et plus



15 janvier au 25 mars | relâche le 4 mars



Mercredi, 11 h à 12 h



85 \$ + tx



Hôtel de ville

MÉDITATION | COURS INTERMUNICIPAL

Un éveil à l'instant présent. Calmer le mental, c'est possible et bénéfique. Professeure : Âtma. Matériel requis : Coussin ou banc de méditation



Adultes



15 janvier au 25 mars | relâche le 4 mars



Mercredi, 19 h 15 à 20 h 15



85 \$ + tx



Hôtel de ville



Information : 450 228-3341

KARATÉ

Professeur : Louis Lafleur.

Matériel requis : Kimono suggéré ou tenue de sport



Adultes et enfants



13 janvier au 23 mars | relâche le 2 mars



Lundi 18 h 30 à 19 h 30



Adultes 80 \$ + tx | Enfants 70 \$ 14 ans et –



École Mgr-Lionel-Scheffer | 15, rue du Sommet



Information : 514 713-9845

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE |

COURS INTERMUNICIPAL



Adultes



Ouvert tous les jours dès 7 h 30



Tarifs spéciaux pour familles, étudiants et aînés



Hôtel de ville



www.lacmasson.com | 450 228-2543, poste 221

RAQUETTE ET YOGA POUR TOUS |

COURS INTERMUNICIPAL

Guide et professeur : Echo Aloha. Matériel requis : Tapis de yoga et raquettes, possibilité de location de raquettes (\$).



Adultes et enfants



Samedi 22 février



9 h à 12 h



25 \$ + tx (28,74 \$)

Payable sur place en argent seulement



Randonnée en raquette dans les sentiers du Galais (1 h 30)

Thé, tisane et collations à la salle du conseil (30 minutes)

Séance de yoga à la salle du conseil (1 h)



514 709-0808

SAVIEZ-VOUS QUE...

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson offre une aide financière aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui pratiquent le hockey, le patinage artistique ou encore la natation et qui utilisent des infrastructures régionales à l'extérieur de la MRC des Pays-d'en-Haut ? Sur présentation de preuve de résidence et de la facture des frais d'inscription, un remboursement de 50 % sera émis, jusqu'à 200 \$ par année, par enfant.



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS



En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut, le Programme Accès-Loisirs Québec offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faibles revenus la possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.

La période d'inscription aura lieu le mercredi 8 janvier, de 17 h à 20 h, à la Maison de la Famille située au 480, rue des Capucines, à Sainte-Adèle. Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenus, lors de votre inscription.

Information : 450 228-2543, poste 221

ON BOUGE SUR LA GLACE !

PATINOIRE DU PARC-ÉCOLE

12, rue du Collège

Réservation de groupe : 450 228-2543, poste 236

ou loisirs@lacmasson.com

PATIN LIBRE

Anneau de glace du lac Masson | 70, chemin Masson



Lundi au jeudi de 8 h à 20 h

Vendredi au dimanche de 10 h à 22 h



Location de patins les fins de semaine (\$) : 450 228-3525

HOCKEY AMICAL SUR GLACE | MINEUR MIXTE

LIGUE INTERMUNICIPALE

Patinoire du parc-école | 12, rue du Collège

Matériel requis : Casque et protège-cou obligatoires. Le chandail de hockey est prêté.



15 janvier au 5 mars



Mercredi, 18 h Novice (5-6 ans)

Mercredi, 19 h Bantam (14-16 ans)

Jeudi, 18 h Atome (7-10 ans)

Jeudi, 19 h Pee-wee (11-13 ans)



25 \$ | Carte d'assurance-maladie obligatoire lors de l'inscription

PARENTS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR L'ACTIVITÉ DE HOCKEY AMICAL



Cassandra Carette

450 228-2543, poste 236



ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, **sans aucune tarification non-résidente.**

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Voici les activités offertes dans l'entente :

PARENTS-ENFANTS

ABC DU SPORT	Saint-Sauveur
ATELIER DE CONFECTION ARTISANALE DE CHOCOLAT (spécial St-Valentin)	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
FORMATION « JE ME GARDE SEUL » (8-12 ANS)	Sainte-Adèle

JEUNES

ABC DU SPORT	Saint-Sauveur
APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS PAR LE JEU	Saint-Sauveur
ATELIER DE CONFECTION ARTISANALE DE CHOCOLAT	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
AUTO-DÉFENSE	Sainte-Adèle
CHANT OU PIANO (leçon individuelle)	Saint-Sauveur
DANSE CONTEMPORAINE	Sainte-Adèle
DANSE CRÉATIVE (3-5 ans)	Sainte-Adèle
DANSE ÉCOSSAISE (6 ans et +)	Morin-Heights
DANSE HIP-HOP (9-13 ans)	Sainte-Adèle
ENTRAÎNEMENT DE BOXE OLYMPIQUE	Saint-Sauveur
GARDIENS AVERTIS	Sainte-Anne-des-Lacs
HOCKEY COSOM	Sainte-Adèle
JUDO (6 - 15 ans)	Saint-Sauveur

ADULTES

ATELIER DE CONFECTION ARTISANALE DE CHOCOLAT (spécial St-Valentin)	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
BRIDGE	Saint-Sauveur, Morin-Heights
CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
CHANT OU PIANO (leçon individuelle)	Saint-Sauveur
CONVERSATION ANGLAISE	Morin-Heights
DANSE CONTEMPORAINE (17 ans et +)	Morin-Heights
DANSE COUNTRY	Sainte-Anne-des-Lacs
DANSE GITANE	Piedmont
DANSE ORIENTALE BALADI	Piedmont
ENTRAÎNEMENT DE BOXE OLYMPIQUE	Saint-Sauveur
ESPAGNOL (tous les niveaux)	Sainte-Adèle, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs
ESSENTRICS	Morin-Heights
ESSENTRICS EN DOUCEUR	Morin-Heights, Saint-Adolphe-d'Howard
FLOW FLAMENCO	Morin-Heights
GYM DOUCE	Piedmont
INTRODUCTION À LA MÉDITATION	Saint-Adolphe-d'Howard
I-PAD	Sainte-Anne-des-Lacs
JUDO	Saint-Sauveur
MÉDITATION	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
MISE EN FORME ET MIEUX-ÊTRE	Piedmont
PEINTURE ET CRÉATIVITÉ	Morin-Heights, Sainte-Adèle
PHOTOGRAPHIE	Morin-Heights
QI GONG	Sainte-Adèle
SOUPLESSE, FORCE ET MOBILITÉ	Saint-Adolphe-d'Howard
TAI CHI	Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Adèle
YOGA ET MÉDITATION	Morin-Heights
YOGA KUNDALINI	Morin-Heights
YOGA POUR TOUS	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
YOGA SUR CHAISE	Saint-Sauveur
YOGA THÉRAPEUTIQUE	Saint-Sauveur
YOGA VINI	Saint-Adolphe-d'Howard
YOGA 50+	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
ZUMBA	Sainte-Anne-des-Lacs

POUR INFORMATION

- > Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 132 | morinheights.com
- > Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223 | piedmont.ca

- > Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626, poste 3 | stadolpheedhoward.qc.ca
- > Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 420 | ville.saint-sauveur.qc.ca

- > Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs : 450 224-2675, poste 262 | sadl.qc.ca
- > Ville de Sainte-Adèle : 450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca
- > Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson : 450 228-2543, poste 221 | lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

CONTE DE NOËL

Sylvie vous convie à un festin d'histoires saupoudré de magie de Noël! Laissez-vous emporter dans des lieux merveilleux où entrent en scène des personnages fabuleux. Encore pleins de surprises pour les oreilles et les yeux. Partagez un moment unique avec une conteuse magique!

Quand : Mardi 10 décembre, 18 h 30 à 19 h 15

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville

Tarif : Gratuit pour tous

Inscription obligatoire :

450 228-4442 ou biblio@lacmasson.com



HEURE DU CONTE - LITOU LAPIN AVEC FÉE FLEURETTE

Litou Lapin met son pyjama et vous invite à ses heures du conte avec la fée Fleurette qui vous racontera de belles histoires avec jeux, mimes et bricolages!

Quand : 11 février et 16 mars 2020, 18 h 30

Lieu : Bibliothèque

Tarif : Gratuit pour tous

Inscription obligatoire :

450 228-4442 ou biblio@lacmasson.com



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE*

4, rue des Lilas, au sous-sol de la Caisse Desjardins

Mardi : 18 h à 20 h

Mercredi : 14 h à 17 h 30

Jeudi : 10 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

CONGÉ DES FÊTES

Du dimanche 22 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Toute l'équipe vous remercie pour cette merveilleuse année 2019!
Nous serons de retour le 7 janvier 2020 à l'heure habituelle.

CONCOURS DE PEINTURE - 2^E ÉDITION

Tu as entre 3 et 13 ans? Tu es invité à notre concours de peinture, sous le thème : ta cour, ta rue, ta ville! Fais appel à ton imagination et n'oublie pas de donner un titre à ta création. Tu peux utiliser tous types de supports (toile, bois, carton, papier) du moment que ton œuvre est placée dans un cadre ou peinte sur une toile de style galerie. Des mentions spéciales seront attribuées aux 1^{re}, 2^e et 3^e places pour chacun des groupes d'âge. Les toiles seront exposées dans un local de la bibliothèque, pendant toute l'année 2020!

INSCRIPTION AU CONCOURS :

Tout le mois de décembre

Dépôt et réception des œuvres :

22 au 24 janvier 2020

Début de l'exposition :

Samedi 1^{er} février 2020

Distribution mentions spéciales :

Samedi 22 février 2020, à la bibliothèque (avec jus et collations)



RÉSULTAT DU CONCOURS :

Découvre ta nature avec TD

Les administrateurs du Réseau BIBLIO ont procédé au tirage du concours régional du Club de lecture d'été TD et l'heureuse gagnante de l'iPad mini est Simone Fortin. De plus, deux jeunes lecteurs de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Jacob Martineau et Olivier Grenier ont gagné une carte-cadeau de 25 \$ dans une librairie de leur choix. Félicitations à tous!



COUPS DE CŒUR DES ABONNÉS

Faites-nous part de vos coups de cœur littéraires et courez la chance de gagner un chèque-cadeau d'une valeur de 20 \$ dans une librairie de la région. Tous les titres suggérés seront dévoilés, durant le mois de février.

Quand ?

1^{er} décembre 2019
au 31 janvier 2020

Tirage

Samedi 22 février 2020,
à la bibliothèque



FONDATION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

Le 25 septembre a eu lieu l'inauguration du lignage au sol des cours des écoles Mgr-Ovide-Charlebois et Mgr-Lionel-Scheffer en présence de Julie Degrasse, directrice des écoles, puis de Lorraine Auger et de Robert Auger, président de la Fondation des écoles primaires de Sainte-Marguerite-Estérel. Des aires de jeu ont été créées par le lignage au sol pour le plaisir des petits et des grands. La Fondation est fière d'avoir contribué financièrement à ce projet.

INFORMATION : 450 228-2092



VOTRE CLUB OPTIMISTE

Nous tenons à remercier tous nos commanditaires pour leur soutien lors de notre dernière campagne de financement. Grâce à vous, plusieurs beaux projets se poursuivent à l'école. Les ateliers du midi sont spécialement appréciés par les enfants :



LUNDI - ATELIER DE BRICOLAGE

Le sens de l'organisation et la créativité de Danielle Poirier et de Micheline Crispin permettent d'offrir l'atelier aux enfants qui repartent heureux avec un petit chef d'œuvre!

MARDI - COURS DE CUISINE

Les enfants peuvent profiter d'une des passions de Céline Lachaine : la cuisine. Ils y apprennent les règles sanitaires de base et une recette où chacun a l'occasion de mettre la main à la pâte!

MERCREDI - ATELIER DE TRICOT

Micheline Crispin et ses acolytes initient les enfants au tricot, chacun travaille sur son propre projet!

Le Club Optimiste participera à la fête de Noël organisée par la Ville, **le 7 décembre 2019**. C'est un rendez-vous!

Pour plus d'information ou pour faire partie de notre équipe, veuillez contacter la présidente :

Danielle Poirier

450 228-8458 | poirier328@gmail.com

facebook

Les Optimistes du lac Masson



**CLUB OPTIMISTE
LAC MASSON**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 6 octobre dernier, l'ACLA a tenu sa quatrième assemblée générale annuelle. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui se sont déplacées un dimanche matin pour cette réunion. Les réalisations de 2019 ont été présentées ainsi que les objectifs de 2020. De plus, nous avons discuté des enjeux particuliers au Domaine des 4 Collines. La réunion s'est terminée par la remise de pousses d'arbres qui fût possible grâce aux subventions de notre députée provinciale, madame Nadine Girault et de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

INFORMATION : aclalchimiste@gmail.com



MA SANTÉ MA COOP SANTÉ MON CHOIX



Lors de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre dernier, un membre de la coopérative a remis au conseil d'administration un article de journal qui indiquait que les coopératives de santé étaient des services de proximité inestimables. Cette personne se demandait en quoi notre coopérative l'était et c'est effectivement une question qui mérite d'être répondue.

Il est vrai que toute personne ayant un médecin de famille à la coopérative qu'elle soit membre ou non reçoit les mêmes services de la part des médecins. Toutefois, être membre de la coopérative donne accès à des soins professionnels à des tarifs préférentiels tels que : le service de prélèvement, les soins podologiques, l'intervention psychosociale, la physiothérapie et le laboratoire d'orthèse.

De plus, trois pharmaciens sont présents pour répondre à vos besoins, puis des campagnes de vaccination annuelles et des activités portant sur la santé sont aussi organisées.

Par leur contribution, les membres de la coopérative s'assurent que nos médecins puissent pratiquer chez nous. Ce sont aussi des bénévoles qui épaulent le personnel pour la gestion courante de la coopérative. Ceci rend inestimable la coopérative.

Si la coopérative devait fermer ses portes, 4 000 patients n'auraient plus accès à un médecin de famille. Avoir un médecin de famille est inestimable et c'est pour cette raison que la coopérative l'est.

Information : 450 228-3100
www.macoopsantesme.org

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

SOUPER DE NOËL

Le Club de l'Âge d'Or terminera ses activités automnales par un souper de Noël, le dimanche 15 décembre, à l'Auberge du Vieux Foyer de Val-David. Cette activité comprendra un cocktail gratuit, suivi d'une table d'hôte (4 services) et d'une soirée dansante avec animateur. Le coût est de 40 \$ pour les membres.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Le club reprendra ses activités hebdomadaires et sporadiques par l'habituel dîner pizza, le mercredi 8 janvier 2020. À la fin janvier, une partie de bowling et un souper spaghetti seront organisés. En février, vous serez conviés à notre souper et bingo de la Saint-Valentin ainsi qu'aux jeux d'hiver FADOQ qui se dérouleront sur la patinoire du lac Masson.



Enfin, des conférences très intéressantes seront annoncées au cours de l'hiver.

Lundi : Atelier amical (aquarelle et autres médiums)

Mardi : Atelier mieux-être et atelier de projets libres

Jedi : Atelier de peinture à l'huile

Vendredi : ViActive (exercices) et atelier de méditation

Vous pouvez vous procurer notre brochure à l'hôtel de ville, ainsi que les mercredis après-midi au local du Club de l'Âge d'Or, derrière l'hôtel de ville.

Information : aolacmasson@gmail.com

Dans le cadre du Forum des administrateurs de la FADOQ Laurentides tenu le 26 septembre à l'Hôtel Mont Gabriel, un comité de sélection a procédé à la nomination de 4 bénévoles de l'année 2018-2019.

Comprenant 35 clubs affiliés, monsieur Julien Trépanier du Club de l'Âge d'Or du Lac-Masson a été nommé parmi ces bénévoles.

Sincères félicitations à monsieur Trépanier!



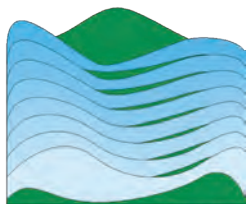
TRANSPORT



En cette période hivernale, laissez-vous conduire en toute sécurité entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme (arrêt au Carrefour du Nord les fins de semaine).

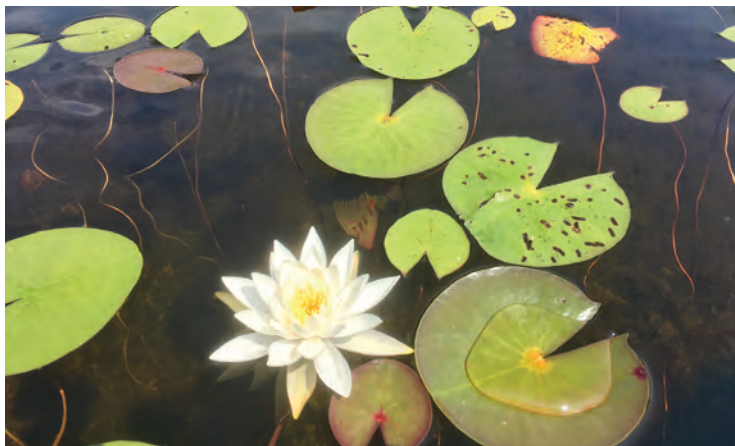
INFORMATION :

Tous les jours, de 8 h à 19 h, 1 877 604-3377 ou www.linter.ca



Regroupement des lacs et cours d'eau
Sainte-Marguerite du lac Masson

REGROUPEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU DE SAINTE-MARGUERITE-DU- LAC-MASSON (RDL)



Le Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson demeure très actif dans la poursuite de son objectif de mettre en commun ses forces pour la protection de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne nos lacs et cours d'eau.

Cet automne, en collaboration avec la Ville, 3 grands panneaux de sensibilisation sur les plantes aquatiques envahissantes ont été installés aux points d'accès des lacs Marier, Brunet et Masson (chemin Chertsey). À l'été 2019, l'inventaire des plantes aquatiques s'est poursuivi. Les lacs Jumeau (Guénette), Clair et Masson ont été caractérisés. Heureusement, aucune plante aquatique envahissante n'a été trouvée jusqu'à maintenant. Il est cependant important de noter qu'en raison d'un manque de bénévoles en provenance du lac Masson, ce dernier a été caractérisé seulement en partie. Nous tenons à remercier le Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides et tous les participants au projet.

Information : regroupementdeslacs@gmail.com

PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

Horaire des messes de Noël et du jour de l'An à venir.

FRIPERIE DE L'ÉGLISE

**Ouverte tous les mercredis, de 10 h à 15 h
JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT.**

NOUS SERONS DE RETOUR LE 8 JANVIER 2020.

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

facebook

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FRIPERIE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE

Information : 450 228-2052 ou 450 228-2410



*La Rencontre est un lieu d'entraide et
de partage chaleureux ouvert à tous!*

Venez dîner avec nous les mercredis, 12 h, pour seulement 5 \$ (soupe, plat principal, dessert) ou apportez votre repas.

ACTIVITÉS À VENIR :

DÎNER DE NOËL - 18 décembre 2019

Réservez votre place pour notre traditionnel et succulent dîner de Noël.

GUIGNOLÉE 2019

*En collaboration avec le
Garde-Manger des Pays-d'en-Haut*

Souhaitez-vous vous impliquer pour la Guignolée 2019? Nous recherchons des bénévoles! Cette année la guignolée aura lieu le 14 décembre 2019. Nous avons besoin de vous pour le porte-à-porte (avec votre véhicule ou dans un autobus) ou pour le service de repas.

Bienvenue à tous!

Information :

larencontre@qc.aira.com

2, chemin Masson, Lac-Masson

450 228-8606

facebook

LaRencontreSte-Marguerite

café o'marguerites
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Ouverture dès 7h le matin!

Nouvel horaire!
Café O'Marguerites
Déjeuners: 7h à 11h
Dîners 11h à 15h
Délicieux café bio-équitable
Viennoiseries artisanales
Muffins maison
Menu déjeuner complet!

12, ch. Sainte-Marguerite, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson • 450 228-4888 • cafeomarguerites.com



DEVENEZ MEMBRE POUR 20\$

Un espace pour grandir.



La Maison de la famille des Pays-d'en-Haut est située à Sainte-Adèle et offre des activités à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, à Sainte-Anne-des-Lacs, à Saint-Sauveur et à Saint-Adolphe-d'Howard. Même si nos activités n'ont pas lieu dans votre municipalité, vous pouvez y participer !

Nous vous invitons à nous contacter directement au 450 229-3354 ou encore à venir nous visiter au 480, rue des Capucines à Sainte-Adèle.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

- Les mardis de 9 h à 11 h 30 : Méli-Mélo
- Les mardis de 11 h 30 à 15 h : Causerie zone famille



Consultez notre site web : www.maisondelafamille.com ou notre page facebook : www.facebook.com/mdfpdlv/ pour la programmation des activités.



La Table des aînés des Pays-d'en-Haut est une table de concertation où ses membres (citoyens, organismes, Clubs de l'âge d'or) identifient les problématiques concernant la qualité de vie des aînés et les défendent auprès des instances municipales, provinciales et fédérales. Elle est soutenue par une coordonnatrice, une organisatrice communautaire et des bénévoles qui s'impliquent dans nos différents comités (communication, proches-aidants, prévention de la maltraitance).

La Table des aînés réalise sa mission par des consultations, des projets à long terme ou ponctuels ainsi que par des représentations auprès d'instances supérieures. La majorité des personnes âgées actives et en bonne santé possèdent un savoir et une expérience inestimable, du temps et de l'énergie à revendre pour devenir bénévoles et travailleurs à temps partiel.

Parmi nos réalisations :

- La MRC a sollicité la collaboration de la Table des aînés pour définir la nouvelle orientation d'une politique MADA (Municipalités amies des aînés).
- Le comité proches-aidants a réalisé son objectif de référencement des organismes qui offrent des services de soutien aux proches-aidants.
- Le comité de communication collabore aux bulletins municipaux, au choix du bénévole de l'année, à la mise à jour des bottins et du répertoire des ressources pour les 55+.

En tant que citoyen, vous pouvez devenir membre de la Table des aînés.

Information : 450 340-0520



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson
Lac-Masson, QC J0T 1L0
450 228-2543 | 1 855 228-2545
Télécopieur : 450 228-4008

www.lacmasson.com

MAIRESSE – Gisèle Dicaire

Poste 227 | gdicaire@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Poste 241 | dirgenerale@lacmasson.com

TRÉSORERIE [taxation]

Poste 222 | taxe@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Poste 232 | sec-urb@lacmasson.com

COMMUNICATIONS, LOISIRS, ÉVÉNEMENTS ET CULTURE

Poste 221 | commloisirs@lacmasson.com

GREFFE

Poste 224 | greffe@lacmasson.com

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Poste 229 | si@lacmasson.com

> **Caserne** : 9, chemin masson

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444 | tp@lacmasson.com

> **Garage** : 245, chemin masson

BIBLIOTHÈQUE ET ESPACE INTERNET

450 228-4442 | biblio@lacmasson.com

4, rue des lilas (sous-sol de la Caisse Desjardins)

SERVICE D'URGENCE 911

INFO-SANTÉ 811

TRANSPORTS QUÉBEC ET

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER 511

CONTRÔLE ANIMALIER – SPCA

Lanaudière-Basses-Laurentides

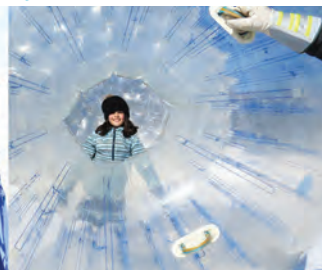
1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC – PANNES

1 800 790-2424

DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR POUR TOUS !

- ANIMATION SUR LA GRANDE PATINOIRE
- SOCCER BULLE, CERFS-VOLANTS
- MAQUILLAGE
- IGLOO
- JEUX GONFLABLES, AUTO-TEMPONNEUSES
- SOIRÉE HAUTE EN COULEUR AVEC DJ
- SPECTACLE ET FEUX D'ARTIFICE
- ET PLUS ENCORE !



HIVER 2020

LAC MASSON en Fête



1^{er} au 22 février

PROGRAMMATION COMPLÈTE AU
www.lacmasson.com

SKI DE FOND ET RAQUETTE

SENTIERS DU GALAIS

Ce réseau de sentiers situé à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson offre gratuitement de belles pistes de raquette. Notons également la présence de moto-neiges sur ce site en hiver. Pour plus d'information, visitez notre site Web au www.lacmasson.com, sous la section [À découvrir | Activités hivernales](#).

CENTRE DE SKI DE FOND ET DE RAQUETTE DU PARC D'ESTÉREL

Voyagez sur les 17 sentiers de ski de fond et de raquette!

TARIFS PRÉFÉRENTIELS

(pour les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson)

Passe de saison (taxes incluses) :

6 ans et moins : gratuit
Enfants 7 à 17 ans : 39 \$
Adultes 18 ans et plus : 66 \$
Aînés 65 ans et plus : 60 \$
Famille (2 adultes et 2 enfants) : 144 \$

Information : 450 822-8687 | www.skidefondesterel.com

HORS LIMITE

